



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère

SDEESR/BESFP

Culture

Direction générale de la création artistique

**DIPLÔME D'ÉTAT DE PROFESSEUR DE DANSE
EXAMEN D'APTITUDE TECHNIQUE**

OPTIONS : CLASSIQUE, CONTEMPORAINE ET JAZZ

SESSION 2019

CENTRES ORGANISATEURS DE L'EXAMEN

ESMD HAUTS-DE-FRANCE-LILLE	ISDAT de TOULOUSE	PESMD de BORDEAUX-NOUVELLE-AQUITAINE-
pour les candidats domiciliés en région Grand-Est, Bourgogne-Franche-Comté, Centre-Val-de-Loire,, Île-de-France, Hauts-de-France, Normandie, dans les régions d'Outre-mer, et hors territoire national.	pour les candidats domiciliés en région Corse, Occitanie, Provence-Alpes-Côte d'Azur et Auvergne-Rhône-Alpes	pour les candidats domiciliés en région Nouvelle-Aquitaine, Bretagne et Pays-de-la-Loire.

RENOI DES DOSSIERS D'INSCRIPTION

ESMD HAUTS-DE-FRANCE-LILLE	ISDAT de Toulouse	PESMD de Bordeaux-Nouvelle-Aquitaine
E.A.T. Rue Alphonse Colas 59000 LILLE Tel : 03 28 36 67 96 / 03 20 23 64 93 shanebutt@esmd.fr www.http://esmd.fr	E.A.T. 12, place Saint-Pierre 31000 TOULOUSE Tel : 05 31 47 19 42 service.eat@isdat.fr www.http://isdat.fr	E.A.T. 19 rue de Monthyon 33800 BORDEAUX Tel : 05 56 91 36 84 eatienza@pesmd-bordeaux-aquitaine.com www.http://pesmd-bordeaux-aquitaine.com

LIEU D'EXAMEN

<u>Classique, contemporain et jazz</u>	<u>Classique, contemporain et jazz</u>	<u>Classique, contemporain et jazz</u>
École de danse de l'Opéra National de Paris 20, Allée de la danse 92000 NANTERRE	<u>Classique</u> : Conservatoire à Rayonnement Régional (CRR) du Grand Avignon – site Ferruce 20 rue Ferruce 84000 Avignon <u>Contemporain et jazz</u> : École nationale de danse de Marseille 20 bd de Gabès 13008 MARSEILLE	PESMD de Bordeaux-Nouvelle-Aquitaine 19 rue de Monthyon 33800 BORDEAUX

Dates d'examen

du lundi 8 avril au mercredi 8 mai 2019

Renseignements et retrait du dossier d'inscription auprès de la direction régionale des affaires culturelles du lieu de domiciliation du candidat.

Clôture des inscriptions: le vendredi 8 février 2019

DOSSIER A RETOURNER AU CENTRE D'EXAMEN DONT RELÈVE LE CANDIDAT

Tout dossier incomplet au 8 février 2019, le cachet de la poste faisant foi, ne pourra pas être pris en compte